

## PRÉSENTATION

### DESCRIPTION

Le RBE3 est un retardateur de prise augmentant l'ouvrabilité (temps d'utilisation) de 20 à 30 minutes maximum des systèmes MORTEX® et BEALSTONE®.

Il permet ainsi de retarder jusqu'à 3 heures (en fonction de la quantité ajoutée) la prise d'un mélange à base de MORTEX® ou BEALSTONE® dans la cuvette de mélange.

Le RBE3 n'a en aucun cas une action fluidifiante.

### AVANTAGES

Une fois le mélange fait, le début de la prise du mortier est plus rapide lorsque les températures sont élevées et selon la quantité et le type de pigment choisi (vu le caractère siccatif de certains pigments). Il est donc plus indiqué d'utiliser le RBE3 en cas de température supérieure à 20°C.

### CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

DONNÉES D'IDENTIFICATION	
État	Liquide
Aspect	Huileux
Couleur	Incolore à légèrement jaune
Conditionnement	Pot de 250 ml Pot de 1 L Pot de 5 L
Stockage	6 mois dans un endroit sec et à l'abri du gel et sans contact avec le sol dans l'emballage d'origine fermé. Ne jamais laisser les produits en plein soleil.
Classification douanière	38244000
DONNÉES D'APPLICATION	
Rapport de mélange	1,6 ml à 8 ml pour 1 kg de MORTEX® ou BEALSTONE® POWDER

## APPLICATION

### PRÉPARATION DU MÉLANGE

Le RBE3 doit toujours être ajouté préalablement dans le BEALCRYL 2 ou le BEALSTONE LIQUID pour lui permettre d'être parfaitement réparti dans le mélange.

Dans les deux cas, le rapport est de 1,6 ml à 8 ml de RBE3 pour 1 kg de poudre. Il faut toujours commencer par le minimum, quitte à augmenter le rapport si nécessaire.

## DIVERS

### NETTOYAGE DES OUTILS

Les outils entrés en contact avec le RBE3 peuvent être nettoyés à l'eau.

### AVERTISSEMENT

Ne jamais mélanger le RBE3 avec le FBE3 (fluidifiant) dans un même mélange, ni entre les couches.

### SÉCURITÉ

Consulter la fiche de sécurité disponible sur demande ou sur [www.beal.be](http://www.beal.be)

Consulter la notice légale en fin de document

### CONSEILS

BEAL conseille fortement de suivre une ou des formations MORTEX® en fonction de la destination du chantier. La société organise très régulièrement, au siège ou chez ses distributeurs, différents types de formations (en fonction des différents systèmes d'application). Elles sont accessibles aussi bien au professionnel qu'au particulier, en Belgique et à l'étranger (voir [www.beal.be](http://www.beal.be)).

Après le suivi des formations, des coachings privés sur chantier peuvent être organisés. Pour plus d'informations, nous contacter.

Toujours faire des essais avec la protection choisie, chaque pigment et chaque protection réagissant différemment.

Bien suivre les protocoles de pose suivant la destination du produit. Ne jamais utiliser d'autres produits que ceux indiqués dans cette fiche technique pour éviter tout risque de désordre.

Pour un même chantier et par type de produit, toujours utiliser des produits portant le même numéro de lot.

### ENVIRONNEMENT

Éliminer dans un centre de collecte de déchets spécialisé.

### NOTICE LÉGALE

La notice, et en particulier les recommandations relatives à l'application et à l'utilisation finales des produits, sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur la connaissance et l'expérience que la Société BEAL a acquises à ce jour de ses produits lorsqu'ils sont convenablement stockés, manipulés et appliqués dans des conditions normales. En pratique, les différences entre matériaux, substrats et conditions spécifiques sur site sont telles que ces informations ou toute recommandation écrite ou conseil donné n'impliquent aucune garantie de qualité marchande autre que la garantie légale contre les vices cachés. Notre responsabilité ne saurait d'aucune manière être engagée dans l'hypothèse d'une application non conforme à nos renseignements. Toutes les données et informations relatives à l'adéquation et à l'application ne dispensent pas le client de la nécessité d'effectuer ses propres vérifications et essais. Toutes les commandes sont acceptées sous réserve de nos Conditions générales de Vente en vigueur. Les utilisateurs doivent impérativement consulter la version la plus récente de la notice correspondant au produit concerné, qui leur sera remise sur demande.

Consulter la notice légale en fin de document

Page n°2 - Cette fiche technique comprend 2 page(s) - Edition BAT 06/05/19 - Cette présente édition annule toutes les précédentes.

**BEAL INTERNATIONAL S.A.**

Z.I. NOVILLE-LES-BOIS • RUE DU TRONQUOY 8 • 5380 FERNELMONT • BELGIUM  
T. +32 (0) 81 83 57 57 • F. + 32 (0)81 83 57 67 • RPM NAMUR • TVA BE 0414 592 153  
INFO@BEAL.BE • [WWW.BEAL.BE](http://WWW.BEAL.BE)